



NON au HARCELEMENT

publié le 16/06/2023

Descriptif :

Ce matin, les élèves de 6ème BigBen ont accueilli 2 élèves de 3ème du collège accompagnés de la CPE. Ils nous ont expliqué comment combattre le harcèlement.

Nous avons visionné une vidéo « non au harcèlement 2022 » puis nous avons discuté du sujet : il y a le harcèlement [si on en est victime, on peut contacter le 3020] et le cyber-harcèlement [appel au 3018].

On parle de harcèlement quand il y a des moqueries, brimades, insultes, critiques et que ceci est répétitif. Le cyber-harcèlement est le harcèlement qui se produit sur les réseaux sociaux.

Comment faire cesser le harcèlement : il faut en parler à des adultes. Il faudrait aider les victimes et dénoncer les coupables.

Pour faire cesser le cyber-harcèlement, il faut mettre son compte en privé, bloquer le(la) harceleur(se), signaler cette personne sur le site, faire des captures d'écran pour le signaler à la police.

Il est important de savoir se déconnecter et de passer à autre chose.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.